



Indemnités journalières

Par **sifouille**, le **27/12/2014** à **06:53**

je voudrais savoir mes droits a ton le droits de laisser une personnes vivre avec seulement 13,23 euros par jour
une malade en dépression assez importante et que le recours na pas aboutie ou elle l'humanité la dedans
la sécu na pas de pleins pouvoir,leur système marche mal sans compter qu'ont et mal reçu,
certain ne connaisse pas leur boulot faut pas oublier que si il ont la place ces grace a nous,je n'es pas de diplôme informatique et je suis sure de faire mieux ou les dossiers se perde ou sont pas traiter correctement y a t'il un grand patron la dedans qui dirrige et surveille la sécu sa va de pire en pire et personne bouge une seule les pétitions ferait avancer les choses mes ont et pas solidaire et ces dommage